

DIP Etanch Anti-Infiltrations

RENDEMENT	SITUATION	SECHAGE	MATERIEL	NETTOYAGE OUTILS
Avec entoilage : 1L/m ² Sans entoilage : 0,7L/m ²	Extérieur	Sec au toucher : 6 h env Recouvrable : 24 h env	Brosse Rouleau Pistolet « Air Less »	Eau

DEFINITION

DIP Etanch Anti Infiltrations est un revêtement d'étanchéité polyvalent permettant d'effectuer toute réparation sur toiture.

DESTINATION

DIP Etanch Anti Infiltrations s'applique sur les supports de la toiture : fissures, cassures, joints de liaison et solin, souches de cheminées, gouttières et chenaux, acrotères, façades, rives et toitures-terrasses non circulables.

PROPRIETES

DIP Etanch Anti Infiltrations est un produit semi pâteux à base de résine acrylique.

Adhérence sur tous supports : tuile, ardoise, maçonnerie, enduit, ciment, PVC, anciens bitumes, asphalte, ancien revêtement aluminium, tôles galvanisées, fibre ciment, bois, métal, verre...

Bénéficie du contrôle de qualité du Bureau Véritas (convention L112).

S'applique aussi facilement qu'une peinture en formant après séchage un film parfaitement étanche d'une remarquable élasticité (400%).

Résistance exceptionnelle aux agressions climatiques : variations de température (de -20°C à +80°C), UV, intempéries, grêle.

Résiste à l'eau stagnante et convient sur des toitures à pente ≥ 1%.

CARACTERISTIQUES

Classification : AFNOR NT 36 - 005, famille 1, Classe 7b2.

Aspect : Mat.

Teintes : Blanc, couleurs.

Etat physique : Onctueux.

Liants : Résines acryliques.

Pigments : Titanes, oxyde de fer.

Extrait sec : 66% +/- 2 en poids pour le blanc.

Point éclair : Non concerné.

Densité : 1,29 à 1,34 g/cm³ à 20°C.

pH : 7 - 9.

Viscosité : 67- 71 (TV3, 1min).

Valeur COV : 10g/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : 40g/l (2010).

Solvant : Eau.

Conservation : 1 an en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel.

Stockage : Bien refermer l'emballage après usage.

Conditionnement : En bidons de 0,75L - 4Litres.

AVANT MISE EN ŒUVRE

Les fonds doivent être propres, sains, secs, non gelés, non givrés, dépoussiérés, compacts et préparés selon les règles de l'art (voir DTU 59.1, 43.1) et normes en vigueur, exempts de toutes parties non adhérentes.

Brosser, gratter et/ou dépoussiérer le support.

Eliminer mousses, algues et moisissures.

Dégraissier les surfaces à l'aide d'un détergent alcalin.

Pente égale ou supérieure à 1%.

Tous les supports anciens doivent faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'appliqueur.

Sur supports bruts et poreux :

Brosser et dépoussiérer le support.

Appliquer 1 couche de DIP Etanch Anti Infiltrations diluée à hauteur de 50% d'eau à raison de 50gr/m². Laisser sécher 2 heures.

Sur les supports poudreux et friables :

Fixer les fonds en appliquant 1 couche de DIP Etanch Traitement Toitures Poreuses.

Sur supports peints ou anciens revêtements bitumineux :

Enlever toutes les parties non adhérentes.

Décaper si nécessaire puis procéder comme sur support brut.

Sur supports métalliques :

Brosser pour retirer toutes traces de rouille.

Appliquer un primaire antirouille au préalable.

DIP Etanch Anti-Infiltrations

AVANT MISE EN ŒUVRE SUITE

Sur supports galvanisés :

Eliminer les traces de gras à l'acétone.

Une température de 10°C et une humidité relative < 80% est nécessaire pour un séchage optimal.

APPLICATION

Réparation des microfissures ou application préventive :

Appliquer 2 couches de DIP Etanch Anti Infiltrations sans dilution à raison de 0,7 L/m² par couche environ à 24 heures d'intervalle.

Réparation des fissures et des points singuliers (faîtage, descente d'eau pluviale, acrotères, relevés d'étanchéité etc.) :

1)° Traitement des grosses fissures

- Ouvrir au préalable la fissure sur une largeur de 10 mm et une profondeur de 15 mm.

- Procéder au nettoyage en éliminant toutes les poussières ou impuretés se trouvant entre les lèvres de la fissure. Appliquer notre solution de désinfection des fonds : DIP Traitement Anti-Mousses.

- Obturer la fissure avec du DIP Mastic Toiture ou Dip Mastic Universel et lisser avec une spatule en appuyant pour bien faire adhérer le mastic sur les bords des lèvres de la fissure. Laisser sécher.

2)° Application du DIP Etanch Anti Infiltrations

- Appliquez grassement de part et d'autre de la fissure ou sur les points singuliers 1 couche de DIP Etanch Anti Infiltrations sans dilution.

Posez immédiatement DIP Etanch Armatures Fissures à l'aide d'un pinceau ou d'une spatule en l'imprégnant au maximum dans le produit encore frais et bien recouvrir (pour cette application utilisez 1m²/Litre). Laisser sécher 24 heures.

- Appliquez 1 couche de DIP Etanch Anti Infiltrations sans dilution à raison de 0,7L/m² par couche environ à 24 heures d'intervalle.

Fissures généralisées :

Utiliser DIP Etanch Anti Infiltrations avec DIP Etanch Armatures Fissures en largeur de 1m en entoillant complètement la surface à protéger.

CONSUMMATION

Variable selon le mode d'application, la porosité du support, son état de surface, sa structure.

1 couche avec entoilage : 1L/m².

1 couche sans entoilage : 0.7L/m².

SECHAGE

Variable selon : Le mode d'application - Les conditions de température (> 10°C) - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie - La ventilation - La porosité du support.

Sec au toucher : 6 heures environ.

Recouvrable : 24 heures environ.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit en phase aqueuse.

Le choix des produits exige au préalable une recherche de la cause de l'humidité et une analyse du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système à appliquer en fonction des supports, des défauts et singularités de certains supports.

Ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C par risque de pluie ou de neige et par vent fort.

L'air ambiant ne doit pas être trop chargé en humidité : humidité relative < à 80%.

Sur les supports métalliques, appliquer un primaire anti-rouille au préalable.

Colmater toujours le côté extérieur de l'infiltration.

Ne convient pas pour les bassins et les piscines.

* Dans le cas de murs enterrés, en contact avec la terre et/ou sujet à des infiltrations dues à une contre pression, consulter le service technique.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage, les voies respiratoires et les yeux.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

DIP Etanch Anti-Infiltrations

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE SUITE

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour une circulation sans risques sur le toit.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MAI 2011 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr